

Compte-rendu de la séance de Conseil municipal du Jeudi 17 Décembre 2009-

Membres absents : Gilles MAGNIN (procuration à Philippe GACHE) , David DUSSAUX, Thomas DUCRET, Nathalie FOURNIER

Ordre du jour

Site Internet:

M. COSTES de la société NEWQUEST présente l'évolution du site depuis sa dernière présentation en novembre 2009.

Il sera possible de visiter ce nouveau site de la Commune dès la fin de l'année.

Redevance participative- Ordures ménagères

Intervention d'Hervé PICHON – Directeur des Services Techniques de la CCY

Hervé PICHON présente au Conseil le principe de la redevance incitative en matière de collecte et traitement des déchets qui pourrait être mise en place dans un futur proche .

Différents scénarii concernant la collecte, le stockage et l'enlèvement des déchets sont visionnés démontrant pour chacun d'eux les avantages et les contraintes. Un scénario cependant semble répondre plus spécialement aux exigences de notre territoire.

Après la prise en compte des diverses solutions existantes, les élus des communes du canton auront à délibérer sur le choix le plus judicieux à mettre en œuvre .

Dans un deuxième temps, Hervé PICHON présente et commente les rapports 2008 de la CCY, faisant état de la gestion des différents services dont la CCY assure la compétence : assainissement individuel, déchets et eau potable.

A l'unanimité, les membres présents approuvent les trois rapports.

DELIBERATIONS

Changement de fournisseur de repas – Restaurant Scolaire :

A compter du 1^{er} janvier 2010, la Commune changera de prestataires de services pour la fourniture et la livraison des repas scolaires.

En raison de la résiliation, au 31 décembre 2009, du contrat par son fournisseur SHCB, un appel à concurrence a été lancé par la CCY. Après ouverture des offres, c'est la société SCOLAREST qui propose le meilleur tarif .

Le Conseil municipal approuve la proposition de la société SCOLAREST et autorise le Maire à signer le contrat à intervenir dès le 1^{er} janvier 2010 sachant que le prix du repas acheté sera désormais de 3.38€ pour 2.85€ jusqu'alors .

Votes pour : 20 (dont une procuration) Contre : 0 Abstention : 0

Convention de maîtrise d'œuvre avec EDACERE :

Le Conseil municipal , AUTORISE le maire à signer la convention à intervenir avec la société EDACERE, lui confiant la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'assainissement de Chambuet .

AUTORISE le MAIRE à rémunérer la société EDACERE pour une première mission de 7760.41 euros TTC comprenant la constitution du dossier de demande de subvention .

Le reste de la mission interviendra au moment de la programmation budgétaire des travaux .

Votes pour : 20 (dont une procuration) Contre : 0 Abstention : 0

Augmentation du tarif de vente des tickets de restauration scolaire :

Pour faire suite à la décision de contractualiser la fourniture des repas avec la société SCOLAREST et compte-tenu de l'augmentation du coût d'achat de ceux-ci, il convient de revoir le prix de vente des tickets vendus aux consommateurs.

Il est proposé par la commission scolaire d'appliquer une augmentation de 0.15 cts d'euros sur les tickets vendus.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, approuve les propositions de la commission et fixe le prix du repas à **3.80 euros** (au lieu de 3.65cts d'€) pour les enfants yennois et de **4.60 euros** (au lieu de 4.45 €) pour les enfants des communes extérieures.

Votes pour : 20 (dont une procuration) Contre : 0 Abstention : 0

Suppressions et créations de postes d'agents de la collectivité, au 1^{er} janvier 2010

De nombreux personnels à temps non complets sont amenés, de plus en plus régulièrement, à effectuer des heures complémentaires à leurs temps de travail originels. Il convient de régulariser cela en revoyant pour chacun d'entre eux le nombre d'heures mensuelles à prendre en compte du fait de ces missions récurrentes.

Le conseil municipal, DECIDE de SUPPRIMER les postes pour le nombre d'heures déterminé à l'origine de leur création et de les RECREER en tenant compte de l'augmentation des temps de travail .

Suppression d'un poste d'adjoint d'animation à l'école maternelle pour 21 heures hebdomadaires –

Suppression d'un poste adjoint technique de 2^{ème} classe pour 21 heures par semaine et **création** d'un poste de même nature pour 28 heures dont 13 heures seront prises en charge par la CCY

Suppression d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe pour 19 heures hebdomadaires .

Création d'un poste d'ATSEM à raison de 20 heures par semaine

Création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à raison de 8 heures hebdomadaires

Suppression d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à raison de 16.50 heures hebdomadaires et **création** d'un poste de même nature pour 18 heures hebdomadaires

Suppression d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe pour 23 heures par semaine et **création** d'un poste de même nature pour 34 heures par semaine

Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe pour 32 heures hebdomadaires et **création** d'un poste de même nature pour 33.50 heures hebdomadaires

Suppression d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe polyvalent pour 31 heures hebdomadaires .

Création d'un poste de même nature pour 25 heures affectées à la salle polyvalente et **création** d'un autre poste de même nature pour 7.50 heures hebdomadaires affectées au péri scolaire .

Suppression d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à raison de 10 heures hebdomadaires.
Création d'un poste de même nature pour une heure hebdomadaire au service du restaurant scolaire .

Votes pour : 20 (dont une procuration) Contre : 0 Abstention : 0

Demande de subvention:

Le Conseil municipal DECIDE de déposer une demande de subvention d'un montant forfaitaire de 6000 euros, auprès de l'Assemblée des Pays de Savoie , permettant l'acquisition de collections de livres accordée dans le cadre de la construction d'une bibliothèque .

Votes pour : 20 (dont une procuration) Contre : 0 Abstention : 0

Redevance Chauffage :

Le conseil municipal DECIDE de maintenir le montant de la redevance pour le chauffage au même taux que l'an dernier, le prix du fuel ayant été stabilisé en 2009.

Votes pour : 20 (dont une procuration) Contre : 0 Abstention : 0

Réalisation d'un prêt de 115000 euros

Le budget primitif 2009 ayant été équilibré avec un prêt réalisé partiellement au début de l'année, à savoir 350 000 € empruntés en mars 2009 pour 465 000 € prévus, il convient, pour l'équilibre des comptes et le dégagement du résultat comptable de l'année en cours, de réaliser le solde de la prévision budgétaire. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

DECIDE de contracter un prêt de 115000 euros auprès de l'organisme bancaire Crédit Agricole, garantissant le meilleur taux : 3.70 % sur une durée de 10 années .

AUTORISE le maire à signer le contrat à intervenir avec le CRCA et s'engage à mettre les financements nécessaires au remboursement des échéances trimestrielles de : **2506.12 euros** durant les dix années à venir .

Votes pour : 20 (dont une procuration) Contre : 0 Abstention : 0

Vote de l'enveloppe des primes de fin d'année aux agents :

Le Conseil municipal VOTE, sur proposition du maire, une enveloppe de 31000 euros, identique à celle votée en 2008, qui sera répartie pour tout ou partie par le Maire aux agents de la Collectivité en fonction de critères établis.

Votes pour : 20 (dont une procuration) Contre : 0 Abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES

Nomination d'un élu suppléant à la bibliothèque

Joëlle BURNOLLE est nommée suppléante à Annick ESCOFFIER, élue référente à la Bibliothèque.

DIAGNOSTIC – HANDICAP :

Un appel à concurrence a été lancée pour une mission de réalisation d'un diagnostic d'accessibilité des Etablissements recevant du public, de la voirie et des espaces publics sur la commune de Yenne .

Le délai de réception des offres a été fixé au 21 décembre à 17 heures .

Après ouverture des enveloppes, l'attribution de la mission à l'entreprise adjudicataire pourra être délibérée lors de la séance du 14 janvier 2010.

PROCHAINES DATES :

Vœux du Maire : vendredi 8 janvier à 19 heures à la Salle polyvalente

Prochaine séance de Conseil le 14 janvier 2010 à 20h30